

L'exil dans Les Regrets de du Bellay

Hervé Pensec

Le thème de l'exil joue un rôle prééminent dans les Regrets, et surtout dans la première partie du recueil où le poète fait allusion directement à son isolement à Rome. L'objet de cette étude est d'examiner la manière par laquelle Du Bellay arrive à nous faire ressentir les sentiments douloureux qui le tourmentent pendant son exil. L'examen de la succession d'attitudes et d'images dont se sert le poète en exil pour traduire son désespoir et sa souffrance psychologique aura également pour objet de signaler l'évolution thématique de cette première partie des Regrets.

Dès l'épître dédicatoire, A Monsieur d'Avanson, qui sert d'introduction aux Regrets, Du Bellay fait allusion à l'exil qui est à la base de son oeuvre et à la souffrance qu'il éprouve pendant son séjour à Rome. Il justifie ses poèmes en se comparant à Achille et à Orphée qui eux aussi ont chanté leurs tourments. C'est au vers 25 qu'il en vient directement à sa propre situation et qu'il souligne le rôle essentiel qu'a joué l'inspiration poétique dans le soulagement de ses ennuis romains.

La Muse ainsi me fait sur ce rivage,
Où je languis banny de ma maison,
Passer l'ennuy de la triste saison,
Seule compagne à mon si long voyage.¹
(vv.25-28)

On remarque dans ce passage une allusion directe à l'exil du poète "...je languis banny de ma maison". Le choix des mots annonce déjà le thème de l'exil qui

est développé plus loin. Le mot "banny" suggère non seulement que le poète est isolé mais qu'il a été mis en exil.

Dans ce même passage, Du Bellay se sert aussi des images qui reviennent plus tard dans l'expression de son malheur. L'allusion à "la triste saison" est utilisée à plusieurs reprises tout au long du recueil pour accentuer l'état de stérilité qui afflige l'âme de Du Bellay. L'image du "si long voyage", est également employée pour développer le thème de l'exil et de la nostalgie du poète dans la partie élégiaque des Regrets.

Dans le Sonnet 4, en parlant du rôle "plus bas" de sa poésie par rapport à celle d'un Ronsard qui imite Pétrarque et les anciens, Du Bellay déclare:

Je me contenteray de simplement escrire
 Ce que la passion seulement me fait dire,
 Sans rechercher ailleurs plus graves argumens.
 (vv.9-11)

Le ton tout personnel des Regrets est évident dans ce tercet. Du Bellay indique qu'il ne va peindre que ses sentiments. Il ne fait pas encore directement allusion à l'exil qui est la cause de ses souffrances. Ce n'est que graduellement qu'il précise la source de son malheur. Dans le Sonnet 5, ce qu'il appelait simplement "la passion" dans le Sonnet 4 devient "le malheur", mais ce "malheur" n'est mentionné que dans un vers: "Moy, qui suis malheureux, je plaindray mon malheur", (v.14)

L'allusion à la souffrance du poète est encore plus évidente dans le Sonnet 6. Les trois vers du premier tercet précisent davantage ses tourments.

Maintenant la Fortune est maistresse de moy,
 Et mon coeur qui souloit estre maistre de soy,
 Est serf de mille maulx & regrets qui m'ennuyent.
 (vv.9-11)

Ici on voit que c'est une force qui existe hors de lui, la fortune, qui est la cause de ses ennuis et

qui le met dans un état de servitude par rapport à ses maux. Il n'est plus "maître" de lui-même et son attitude passive indique l'effet de l'exil sur sa personnalité.

C'est dans le Sonnet 9, le célèbre "France mere des arts...", qu'est dépeint l'effet total de l'exil sur le poète. Du Bellay se sert de l'image pathétique de l'agneau égaré pour décrire son état d'âme.

France mere des arts, des armes, & des loix,
 Tu m'as nourry long temps du laict de ta mamelle:
 Ores, comme un aigneau qui sa nourrice appelle,
 Je remplis de ton nom les antres & les bois.
 Si tu m'as pour enfant advoué quelquefois,
 Que ne me respons-tu maintenant, ô cruelle?
 France, France respons à ma triste querelle,
 Mais nul, sinon Echo, ne respond à ma voix.
 Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,...
 (vv.1-9)

En évoquant d'abord un état de bonheur dans les deux premiers vers, le poète met en relief la situation pénible et la nostalgie décrites dans le reste du sonnet. En opposant l'image de l'agneau abandonné qui appelle sa mère à celle des "loups cruels", Du Bellay développe beaucoup plus concrètement l'idée, déjà remarquée dans le Sonnet 6, qu'il n'est plus "maître" de lui-même. Il réussit à nous donner une impression bien forte de son amertume en peignant l'image de l'agneau menacé par les "loups cruels". Cette image représente le désarroi total du poète dans son affrontement des forces hostiles que sont les banquiers et les courtisans parmi lesquels il doit s'humilier.

On remarque une progression constante dans la description de la détresse du poète abandonné. Dans le premier quatrain, le poète se sert de la comparaison "comme un agneau qui sa nourrice appelle". L'image de l'agneau égaré sert à mettre directement en lumière le sentiment d'isolement et de nostalgie

qu'éprouve Du Bellay. Le deuxième quatrain précise davantage la solitude du poète. Sa plainte mélancolique est accentuée par la répétition de "France", mère qui ne répond point à son fils abandonné. Mais au premier tercet l'image de l'agneau comparé au poète se transforme par la fusion des deux éléments de la comparaison. Le poète ne se compare plus à l'agneau; il devient l'agneau.

Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,
Je sens venir l'hyver, de qui la froide haleine
D'une tremblante horreur fait herisser ma peau.
(vv.9-11)

Pour la première fois, Du Bellay fait allusion aux "loups cruels", image qui sert à peindre les personnages (courtisans, banquiers, etc.) qui sont la source du malheur du poète à Rome. Ces "loups cruels" apparaissent comme un danger immédiat au pauvre "agneau". C'est donc en se servant des images concrètes de l'agneau et des loups que Du Bellay réussit à peindre d'une manière convaincante son isolement et son désespoir.

Le poète ajoute à l'image centrale de l'agneau celle de l'hiver et de la froidure pour accentuer l'effet de son malheur. Cette nouvelle image, introduite dans le premier tercet, évoque une souffrance physique qui correspond à la souffrance psychologique du poète.

Après cette élaboration de ses sentiments de nostalgie et de désespoir, le poète utilise d'autres images pour continuer à dépeindre ses tourments. Dans le Sonnet 10, il se compare à Prométhée pour décrire sa souffrance.

C'est l'ennuy de me voir trois ans & d'avantage
Ainsi qu'un Prométhé, cloué sur l'Aventin,
Ou l'espoir miserable & mon cruel destin,
.....me détient en servage.
(vv.5-8)

Cette image du poète "cloué" par sa situation à Rome crée une impression d'incapacité totale d'action.

De même que dans "France mere des arts...", le poète est encore une fois représenté comme victime. Mais cette fois-ci, au lieu d'"erre[r] parmy la plaine", il est rendu complètement immobile, "cloué sur l'Aventin". Cette peinture d'un homme captif et immobile est reprise plusieurs fois dans la première partie des Regrets.

La seule chose qui semble pouvoir soulager la peine du poète c'est la création poétique dont il souligne l'importance dans les Sonnets 11 à 14. Dans les Sonnets 13 et 14, la fonction thérapeutique de la poésie se précise de plus en plus.

Maintenant je pardonne à la douce fureur,
 Qui m'a fait consumer le meilleur de mon aage,
 Sans tirer autre fruict de mon ingrat ouvrage,
 Que le vain passetemps d'une si longue erreur.
 Maintenant je pardonne à ce plaisant labeur,
 Puis que seul il endort le souci qui m'oultrage,
 Et puis que seul il fait qu'au milieu de l'orage
 Ainsi qu'auparavant je ne tremble de peur.

(Sonnet 13, vv.1-8)

Dans ce poème, on voit surtout le résultat de la composition poétique. Ce qui en ressort c'est une impression de soulagement, de "calme au milieu de l'orage". Ici "orage" fait toujours allusion aux ennuis que causent au poète ses fonctions d'intendant. L'effet de la création poétique sur le poète est exprimé par le mot "endort". Dans le Sonnet 14, Du Bellay continue à exprimer l'effet calmant de la poésie quand il dit: "Les vers m'ostent l'ennuy du fascheux crediteur" (v.2). Mais dans le même poème, l'intensité de la réaction du poète aux ennuis qui le tourmentent se manifeste. C'est une réaction plutôt violente qui contraste avec l'image de l'artiste "endormi" par son travail poétique. Ceci est particulièrement évident dans les deux derniers vers du premier quatrain et dans les deux premiers

vers du deuxième quatrain.

Et si je suis fasché d'un fascheux serviteur,
 Dessus des vers (Boucher) soudain je me desfasche.
 Si quelqu'un dessus moy sa cholere deslasche,
 Sur les vers je vomis le venim de mon coeur...

(vv.3-6)

Toute l'amertume du poète en exil semble être exprimée dans ce dernier vers. Le poète se sert d'une allusion à une action physiologique, "je vomis", pour souligner sa réaction psychologique à l'ennui qui le tourmente. L'idée de ce vomissement est nécessaire puisque "le venim", qui représente l'amertume du poète, doit être extirpé pour calmer son esprit. On peut donc constater que la douleur dont souffre le poète exilé, douleur qu'il doit dissimuler en effectuant ses devoirs quotidiens, devient une sorte de maladie psychologique qui ne peut être enrayée que par la création poétique.

Mais, bien qu'elle ait cet effet salutaire, cette décharge d'émotion n'est que temporaire. Le désespoir du poète en exil continue toujours à dominer dans la première partie des Regrets. Dans le Sonnet 16, il est évident qu'il ne se fait aucune illusion quant à la possibilité de regagner sa patrie.

.....nous consumons nostre aage
 Sur le bord incogneu d'un estrange rivage,
 Où le malheur nous fait ces tristes vers chanter,
 Comme on voit quelquefois, quand la mort les
 appelle,

Arrenguez flanc à flanc parmy l'herbe nouvelle,
 Bien loing sur un estang trois cygnes lamenter.

(vv.9-14)

Du Bellay se sert encore d'une image animalière, cette fois-ci de celle du cygne mourant, pour peindre son désespoir. L'idée du vieillissement du poète et de la fuite du temps est mise en relief par l'expression "nous consumons nostre aage" et par l'allusion directe à la mort des trois cygnes. En

évoquant cette image pathétique des cygnes mourants, auxquels il se compare, Du Bellay donne l'impression qu'il va probablement mourir en exil.

Dans le Sonnet 28, la déchéance physique et psychologique de l'exilé se précise encore davantage. L'effet de son malheur sur sa personne est dépeint par Du Bellay, qui explique à un ami les séquelles de son exil.

.....un repentir qui le coeur me devore,
 Qui me ride le front, qui mon chef decolore,
 Et qui me fait plus bas enfoncer le sourcy.
 Ce triste repentir qui me ronge, & me lime,
 Ne vient (car j'en suis net) pour sentir quelque
 crime,
 Mais pour m'estre trois ans à ce bord arrêté...
 (vv.6-11)

Ici le poète va plus loin que dans les sonnets déjà cités dans l'expression de son amertume et de l'effet du temps sur son corps. On voit que sa nostalgie et sa souffrance psychologique sont la cause de sa déchéance physique. C'est le "repentir" qui "devore", qui "ronge", et qui "lime" son âme. Et cette action sur son âme est la raison pour laquelle son front "se ride", et pour laquelle ses cheveux se "decolorent". Dans son choix de mots, Du Bellay réussit très bien à mêler l'abstrait et le concret pour former ses images. Les mots "devore", "ronge", et "lime" donnent l'impression d'une action concrète, mais ils sont utilisés pour marquer l'action d'une notion abstraite, "le repentir", sur une autre notion abstraite, "le coeur", qui représente la vie intérieure du poète. Ce qui est particulièrement frappant dans cette juxtaposition d'images c'est que l'effet invisible créé sur l'âme du poète par "le repentir" se traduit sur le plan visuel par la déchéance physique du corps.

L'image de l'homme tourmenté qui est "rongé" par sa douleur réapparaît à plusieurs reprises dans les Regrets. Le fait qu'à la cour le poète est obligé de taire ce qu'il pense rend sa peine encore plus douloureuse. Ceci est particulièrement en évidence

dans le Sonnet 48. L'image du poète "rongé" par les ennuis de son exil y est illustrée d'une manière fort puissante grâce à l'effet de concentration de la peine de Du Bellay qui est "contreint de feindre".

Il n'est feu si ardent, qu'un feu qui est enclos,
 Il n'est si facheux mal, qu'un mal qui tient à
 l'os,
 Et n'est si grand' douleur, qu'une douleur muette.
(vv.12-14)

On dirait même que Du Bellay est en train de décrire une maladie physique en illustrant ses tourments psychologiques. Quand il parle du "mal qui tient à l'os", il se peut bien que Du Bellay se soit inspiré de sa souffrance physique personnelle.

Du Bellay se sert souvent aussi des images de la mer et du marin sur la mer au milieu du naufrage pour décrire son mal. La mer houleuse joue un rôle capital comme symbole de la société romaine. Dans le Sonnet 26, la mer est considérée comme une force néfaste.

Si celui qui s'appreste à faire un long voyage,
 Doit croire cestuy la qui a ja voyagé,
 Et qui des flots marins longuement oultragé,
 Tout moite & degoutant s'est sauvé du naufrage,
 Tu me croiras (Ronsard) bien que tu sois plus sage,
 Et quelque peu encor (ce croy-je) plus aagé,
 Puis que j'ay devant toy en ceste mer nagé,
 Et que desja ma nef descouvre le rivage.
 Donques je t'advertis, que ceste mer Romaine
 De dangereux escueils & de bancs toute pleine
 Cache mille perils, & qu'icy bien souvent
 Trompé du chant pippeur des monstres de Sicile
 Pour Carybde éviter tu tomberas en Scylle,
 Si tu ne sçais nager d'une voile à tout vent.

Ce n'est pas seulement une peinture peu sympathique de Rome, représentée comme "la mer Romaine", qui ressort de ce passage; c'est également un

tableau détaillé des effets psychologiques de cette "mer" sur le poète qui nous est présenté. L'effort qu'il a dû fournir pour se sauver des "milles perils" de la mer est souligné par l'emploi de mots comme "tout moite & degoutant" qui indiquent d'une manière très visuelle et concrète la lutte spirituelle qui a eu lieu chez le poète, assailli de soucis.

Dans le Sonnet 34, la mer et les périls qu'affrontent le marin sont évoqués encore une fois. Mais ici le point de vue est différent. Au lieu d'avoir échappé à l'orage, le marin doit affronter des périls qui paraissent insurmontables.

Ainsi (mon cher Morel) sur le port arrêté
 Tu regardes la mer, et vois en seureté
 De mille tourbillons son onde renversee:
 Tu la vois jusqu'au ciel s'eslever bien souvent,
 Et vois ton Dubellay a la mercy du vent
 Assis au gouvernail dans une nef persee.

(vv.9-14)

Du Bellay se sert encore de la technique de contraste entre un ami qui est "en seureté" et lui-même, "à la mercy du vent", pour accentuer sa situation désespérante. Par rapport au sonnet précédent où il a réussi à échapper au naufrage, ce poème peint une image beaucoup plus sombre. La possibilité d'échapper au naufrage est ici presque inexistante. Le poète/marin est "assis...dans une nef persee" qui rend peu probable son sauvetage.

On peut remarquer cependant que l'évolution des images de la mer est fonction de l'évolution de la pensée du poète à l'égard de son exil. Ainsi à partir du Sonnet 51, une attitude plus optimiste se manifeste. L'attitude déprimante évolue jusqu'au point où le poète se soumet volontiers à la fortune et à ses soucis et où il peut tirer profit des malheurs qui l'affligent.

Mauny, prenons en gré la mauvaise fortune,
 Puis que nul ne se peult de la bonne asseurer,

ne vault il pas mieulx quelque orage endurer,
 Que d'avoir tousjours peur de la mer importune?
 Par la bonne fortune on se trouve abusé,
 Par la fortune adverse on devient plus rusé:
 L'une esteint la vertu, l'autre la fait paroistre:
 L'une trompe noz yeux d'un visage menteur,
 L'autre nous fait l'amy cognoistre du flateur,
 Et si nous fait encor' à nous mesmes cognoistre.
 (vv.1-2,7-11)

Ici, "l'orage" et la "mer importune" sont des éléments contre lesquels il ne peut combattre mais ce sont néanmoins des éléments qui sont des sources de vertu. L'acceptation de sa situation pour arriver à la vertu et à une meilleure connaissance de lui-même marque une évolution dans l'état d'âme du poète. Son coeur n'est plus "limé", "rongé" ou "dévoreré". Il est capable d'"endurer" l'"orage" de la vie romaine et d'accepter avec sérénité ce que la mauvaise fortune lui présente. Il peut également tirer profit du rôle révélateur de cette "fortune adverse"; il découvre non seulement qui sont ses vrais amis, mais il arrive également à une découverte de son propre caractère.

L'attitude presque stoïque de Du Bellay, qui réussit à supporter son mal et à trouver une justification à sa mauvaise fortune, continue à évoluer dans le Sonnet 56.

Il n'est pas tousjours bon de combatre l'orage,
 Il fault caler la voile, & de peur du naufrage,
 Ceder à la fureur de Neptune irrité.
 Mais il ne fault aussi par crainte & vilité
 S'abandonner en proye: il fault prendre courage,
 Il fault feindre souvent l'espoir par le visage,
 Et fault faire vertu de la nécessité.
 Donques sans nous ronger le coeur d'un trop
 grand soing,

Mais de nostre vertu nous aidant au besoing,
 Combatons le malheur... (vv.2-11)

L'image de la mer réapparaît encore une fois et, comme dans le poème précédent, le poète ne veut pas "combattre l'orage". Il préfère "ceder a (sa) fureur" et faire face au malheur qui le trouble au milieu de cette "mer Romaine". Mais Du Bellay va même plus loin dans ce poème. L'attitude passive, parfois nécessaire au milieu d'une mer hostile, qui représente la situation romaine, est abandonnée quand il dit qu'il ne faut pas "S'abandonner en proie". La réaction positive du poète à l'égard de ses tourments est alors mise en évidence. Il semble s'être délivré du poids de ses ennuis. L'image du poète "rongé" et "limé", ou "coulé" par ses difficultés est écartée dans le poème quand il dit "sans nous ronger le coeur d'un trop grand soing.../ Combatons le malheur". Ses malheurs le rongent toujours, mais moins qu'auparavant.

Le portrait peu favorable que Du Bellay peint de Rome par ses allusions à la mer houleuse est repris dans le Sonnet 128. Mais ici il introduit l'espoir de retrouver une mer calme qui lui permettrait de terminer son exil et de retourner enfin dans sa patrie.

Mais si je puis un jour me sauver des dangers
 Que je fuy vagabond par ces flots estrangers,
 Et voir de l'Ocean les campagnes humides,
 J'arresteray ma nef au rivage Gaulois...
 (vv.1-3,5,9-12)

Dans le Sonnet 129, cette possibilité devient probabilité. La mer s'apaise et Du Bellay décrit l'ambiance heureuse qui accompagne cette image de la mer calme.

Je voy (Dilliers) je voy serener la tempeste,
 Je voy le vieil Proté son troppeau renfermer,

 Ja le vent favorable a mon retour s'appreste,

Ja vers le front du port je commence a ramer,
Et voy ja tant d'amis, que ne les puis nommer,
Tendant les bras vers moy, sur le bord faire feste.
(vv.1-2,5-8)

Ce cri de joie de la part du poète est mis en relief par une série d'images exprimant le bonheur. La répétition de "je voy" introduit ces visions qui traduisent la hâte éprouvée par le poète de revoir sa patrie et ses amis. C'est donc sur un ton tout à fait joyeux que se termine la partie des Regrets qui traite directement du thème de l'exil.

1. Toutes les citations sont tirées de: Joachim Du Bellay, Les Regrets et autres oeuvres poétiques (ed. M.A. Screech), Genève: Droz, 1966.

